

L'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI



SADC Aujourd'hui, Vol 18 No. 4 JUIN 2016



La SADC fait avancer le Programme d'Industrialisation

par Joseph Ngwawi

LA COMMUNAUTÉ de Développement de l'Afrique Australe considère une série de mesures courageuses qui visent à faire avancer les aspirations des Etats membres comme annoncées dans la Stratégie et la Feuille de Route de l'Industrialisation au moment où la Région veut s'assurer que les efforts visant à transformer son économie gagnent du terrain.

La SADC est en train de développer un Plan d'Action Chiffré pour la Stratégie et la Feuille de Route de l'Industrialisation 2015-2063, qui a été adopté en avril 2015 pour permettre à la Région d'exploiter le plein potentiel de ses vastes et diverses ressources naturelles.

Le Plan d'Action vise à établir un programme de mise en œuvre cohérent et synergique contenant des options stratégiques et des politiques générales vers la réalisation progressive des objectifs assortis d'échéances annoncés dans la stratégie et la feuille de route.

Les Hauts fonctionnaires des Etats membres de la SADC se sont réunis à Gaborone (Botswana) pour examiner le Plan d'Action avec le Secteur privé, les groupes de réflexion et les Partenaires Internationaux de Coopération.

Le plan se focalisera sur les 15 premières années du cadre stratégique, et vise à créer un environnement propice pour le développement industriel durable comme un moteur de la transformation économique; et établir une alliance durable pour l'industrialisation comprenant les secteurs public et privé ainsi que les partenaires stratégiques.

La Stratégie et la Feuille de Route de l'Industrialisation ont été développées comme un programme de modernisation et de transformation économique inclusif et à long terme qui devrait permettre le développement économique substantiel et durable pour améliorer les niveaux de vie.

Il est basé sur trois piliers stratégiques interdépendants:

- ❖ L'industrialisation en tant que champion de la transformation économique;
- ❖ Une meilleure compétitivité; et
- ❖ Une intégration régionale approfondie.

Un certain nombre d'interventions stratégiques pour chacun de ces piliers sont proposées dans le Plan d'Action.

suite page 2...



POLITIQUE	3
ELECTIONS	4
PATRIMOINE	5
EAU-ENERGIE	6
GENRE-ENERGIE	7-10
INDUSTRIALISATION	11
UNION AFRICAINE	12
SOMMET DE LA SADC	13
TRAFFICKING	14
EVENEMENTS	15
L'HISTOIRE AUJOURD'HUI	16



La SADC fait avancer le Programme d'Industrialisation

Concernant l'industrialisation, les majeures interventions proposées incluent une meilleure politique environnementale pour le développement industriel, l'augmentation du volume et de l'efficacité des investissements des secteurs public et privé dans l'économie de la SADC, la création des chaînes de valeur régionales et la participation dans les différents processus mondiaux, ainsi que l'augmentation de la valeur ajoutée pour les produits agricoles et non agricoles et les services.

Dans le domaine d'un meilleur environnement d'exploitation, il y a des plans pour développer et opérationnaliser un Protocole sur l'Industrie en 2020, qui devrait entraîner le développement des politiques et des stratégies sur l'industrialisation au niveau national.

Alors que les Etats membres ont déjà de telles politiques et stratégies, ces dernières seront révisées et alignées à la Stratégie et à la Feuille de Route de l'Industrialisation de la SADC.

On demandera aux Etats membres de développer des Programmes Nationaux de Mise à Niveau et de Modernisation Industrielle (IUMP) avant 2018 et les mettre en œuvre avant 2020.

Ces derniers doivent être en ligne avec l'IUMP de la SADC, qui constitue la base pour une approche sectorielle à l'industrialisation dans la Région, se focalisant sur la mise à niveau des capacités de fabrication existantes, la modernisation des installations de production, le renforcement des infrastructures d'appui institutionnel, et le renforcement des capacités régionales pour la recherche et l'innovation.

Il y a également un objectif qui vise l'augmentation progressive de la part de l'Investissement Intérieur Brut (IIB) à 25 pourcents en 2020 et à 30 pourcents en 2025.

Pour réaliser ces objectifs, il y a des plans qui visent à développer un Cadre de Promotion des Investissements de la SADC ainsi qu'un Programme d'Action Régional de la SADC sur l'Investissement pour accompagner ce dernier.

Pour encourager la création des chaînes de valeur régionales et la participation dans les processus mondiaux, la Région a identifié cinq domaines prioritaires où les chaînes de valeur peuvent être établies et pour lesquels des stratégies régionales devraient être développées en 2020.

Ces derniers sont dans les domaines de l'agro-alimentaire, de la valorisation des minerais, des biens de consommation, les biens d'équipement et de services (Voir le tableau sur les Groupes Potentiels de Chaînes de Valeur).

Une étude détaillée sur les chaînes de valeur est proposée pour les produits ou les services spécifiques dans les domaines prioritaires.

Dans le cadre du processus visant la promotion de la participation à la chaîne de valeur, il existe des plans pour développer un modèle de législation et de règlements pour l'agro-alimentaire, la valorisation des minerais et d'autres activités et services de fabrication intra SADC.

La réduction et l'élimination des obstacles structurels à l'industrialisation constituent un autre objectif qui est poursuivi par la SADC. A cet égard, il faut améliorer les capacités de production d'électricité et faciliter l'augmentation du développement et de l'utilisation des sources d'énergie renouvelables et assurer l'approvisionnement en eau adéquat.

Il faut réduire les retards aux ports et aux postes frontaliers et raccourcir la durée de la circulation des marchandises à travers les frontières au sein de la région de la SADC. Cela impliquera l'harmonisation des formalités de passage des frontières dans la SADC en 2020.

Le Plan d'Action propose également un rôle actif pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans le programme d'industrialisation de la SADC.

Les PME sont une variable importante dans le programme de développement de la SADC, représentant 90 pourcents de toutes les entreprises et représentant plus de 50 pourcents des emplois.

Presque tous les Etats membres de la SADC ont des politiques qui visent à entretenir et à développer des PME tout en consacrant des capacités institutionnelles pour diriger ces programmes.

Une intervention qui est proposée est le développement d'un cadre pour l'établissement et le soutien des groupes industriels régionaux afin de

promouvoir le développement des PME. Les activités spécifiques dans cette intervention incluent des études pour identifier le potentiel, le type et l'emplacement pour les groupes industriels impliquant les PME et le développement des plans directeurs pour l'établissement des groupes régionaux y compris la modernisation technologique.

Il y a parmi les initiatives proposées, le concept d'une "Usine de la SADC" dans laquelle la Région s'efforcera de réaliser une production et une utilisation accrues des matières premières de la SADC pour la transformation en aval dans les agro-industries et d'autres industries de fabrication.

L'idée est qu'une Initiative/Stratégie de la SADC en Matières Premières doit être développée et mise en œuvre en 2020 pour s'assurer que les Etats membres coopèrent sur l'accès aux matières premières et l'utilisation pour la valeur ajoutée.

Les interventions sous le pilier de compétitivité visent à renforcer les environnements macroéconomiques et microéconomiques au sein de la Région.

Les initiatives proposées incluent le développement des programmes d'investissement industriel pour appuyer les PME en 2018; la formation pour le développement des compétences entrepreneuriales et de gestion; et des centres de spécialisation pour les domaines prioritaires.

Le pilier d'intégration régionale vise à élargir l'espace économique pour le développement et créer des incitations pour l'industrie d'accroître, ainsi fournissant des opportunités pour les économies d'échelle, le regroupement et les liens économiques.

Les interventions spécifiques au titre de ce pilier incluent la pleine mise en œuvre de la Zone de Libre-Echange de la SADC pour couvrir tous les Etats membres; un tarif extérieur commun en 2025; l'élimination et l'abolition progressive des règles d'origine avant 2025; la libéralisation des contrôles de change pour permettre la libre circulation des capitaux au sein de la SADC d'ici 2030; et la ratification du Protocole de la SADC sur le Commerce des Services pour la mise en œuvre prévue en 2020. □

Groupes Sectoriels Potentiels de la Chaîne de Valeur

Chaîne de Valeur	Etats membres de la SADC
1. Groupe Sectoriel sur l'Agro-Alimentaire	
Bétail – bœuf, latière, volaille	Botswana, Afrique du Sud, Zambie, Zimbabwe
Soya	Afrique du Sud, Zimbabwe
Sucre	Malawi, Mozambique, Afrique du Sud, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe
Foresterie – produits ligneux	Mozambique, Afrique du Sud, Zimbabwe
Pêche	Angola, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Afrique du Sud
2. Groupe Sectoriel sur les Minerais et la Valorisation des Mineraux	
Diamants	Botswana, Namibie, Afrique du Sud, Zimbabwe
Cuivre	RDC, Zambie
Platinum	Afrique du Sud, Zimbabwe
Fer/Acier	Mozambique, Afrique du Sud, Zimbabwe
Soude	Botswana
Pétrole et Gaz	Angola, Madagascar, Mozambique, Afrique du Sud, Tanzanie
3. Le Groupe Sectoriel sur la Fabrication des biens de consommation	
Produits en cuir et chaussures	Lesotho, Zambie, Afrique du Sud
Vêtements et Textiles	Botswana, Lesotho, Madagascar, Maurice, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland, Zimbabwe
Produits pharmaceutiques	Afrique du Sud, Zimbabwe
Produits en cuir	Botswana, Zambie
Engrais	Mozambique, Afrique du Sud
4. Biens d'Equipement Machines et	
Automobiles	Afrique du Sud, Lesotho, Mozambique, Zimbabwe
Machines pour l'exploitation minière	Afrique du Sud, Zambie
5. Groupe Sectoriel sur les Services	
	Botswana, Maurice, Seychelles, Afrique du Sud, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe

Source: Plan d'Action Chiffré pour la Stratégie et la Feuille de Route d'Industrialisation de la SADC (Compilé à partir des Rapports Nationaux)

Vers un financement alternatif pour le développement régional

UNE DÉCISION majeure prise lors du 35^{ème} Sommet de la SADC tenu au Botswana en août 2015 a été la nécessité pour l'Afrique Australe de prendre le plein contrôle de son programme de développement régional en adoptant de nouveaux mécanismes novateurs, en reconnaissant que la situation actuelle où la plupart des initiatives de la SADC sont financées par les partenaires de développement n'est ni idéale ni durable.

Seulement 9,2 pourcents des projets régionaux sont financés par les Etats membres de la SADC, selon le Secrétariat de la SADC, alors que le reste, à savoir 90,8 pourcents du financement provient des Partenaires Internationaux de Coopération.

Ceci compromet l'appropriation et la durabilité du développement régional.

A cet égard, le 35^{ème} Sommet de la SADC a "chargé le Conseil de finaliser le travail en cours portant sur les sources alternatives de financement et de soumettre un rapport au prochain Sommet Ordinaire" prévu en août au Swaziland.

La SADC a réalisé des progrès significatifs en matière d'exploitation des modalités de financement alternatives pour soutenir l'autosuffisance et l'autofinancement et le Secrétariat est en train de développer un Cadre de Mobilisation des Ressources de la SADC (Sources Alternatives pour Financer les Programmes Régionaux de la SADC).

Un certain nombre de consultants seront engagés pour sept tâches différentes mais néanmoins liées pour déterminer comment l'espace fiscal pourrait être créé pour permettre aux Etats membres de la SADC de financer les activités, programmes et projets régionaux.

Les tâches se focaliseront sur diverses questions, y compris comment lutter contre les Flux Financiers Illicites (IFF); la création d'un système régional de loterie; l'exploitation des ressources provenant d'un réseau philanthropique et une base de données des sociétés privées; le développement d'une formule commune pour les droits à l'importation et à l'exportation; et l'introduction des redevances régionales sur le transport et touristiques.

Par exemple, l'étude sur la lutte des flux illicites de capitaux analysera les flux financiers transfrontaliers comme une mesure visant à stimuler la mobilisation des ressources au sein de la Région.

Il est estimé que l'Afrique a perdu plus de US\$1.8 trillions aux IFF entre 1970 et 2008, et continue de perdre des ressources d'une valeur qui s'élève à US\$150 milliards annuellement à travers IFF ou la "fuite illicite des capitaux", principalement à travers l'évasion fiscale, et la mauvaise évaluation des prix de marchandises et de services par les sociétés multinationales, selon une étude récente commanditée par l'Union Africaine.

Cela veut dire que les ressources qui sont censées développer l'Afrique sont utilisées ailleurs pour améliorer les économies des Etats Unis et des autres pays en Europe et en Asie.

Les consultants estimeront combien de revenu qui a été perdu aux IFF "sera sauvé de cette option et combien de ressources pourraient être mobilisées en utilisant les instruments de financement novateurs."

Une autre possibilité est la création d'un système régional de loterie, dont les recettes pourraient être utilisées pour financer les programmes et projets

régionaux. L'étude déterminera les niveaux indicatifs de revenu que les Etats membres peuvent générer à partir de cette option, ainsi que le fardeau financier d'une option de loterie régionale sur l'industrie des loteries au niveau national, et développer un mécanisme de coordination et un cadre réglementaire régional.

Les loteries sont un mécanisme novateur qui a été utilisé avec succès pour financer des programmes régionaux en Asie Sud-Est, où les revenus communs sont répartis à part égale entre les différents pays.

Une étude séparée sur la viabilité de l'utilisation d'une taxe touristique pour financer les programmes régionaux devrait explorer comment le secteur touristique pourrait être une mesure alternative pour financer les programmes régionaux.

La taxe devrait être appliquée sur les activités touristiques, y compris le logement à l'hôtel et d'autres charges.

Une initiative similaire par l'Union Africaine (UA) propose des redevances sur les billets d'avion, les hôtels et les messages texte comme sources de financement alternatives pour l'UA. On espère que ces mesures permettront à la SADC de mobiliser environ US\$600 millions par an, et sur une période de cinq ans, on espère que l'UA sera capable de prendre en charge la plupart de ses coûts en utilisant ses propres fonds.

Selon le Secrétariat de la SADC, une étude pour le développement d'un Cadre de Mobilisation des Ressources de la SADC devrait être entreprise sur deux mois, et celle-ci devrait permettre à la SADC de prendre en charge le programme de développement régional en exploitant ses vastes ressources naturelles, qui incluent des minerais, la faune sauvage et les courses d'eau.

La SADC estime que la Région aura besoin d'environ US\$260 millions pour financer ses projets, y compris la coordination des activités, les études, les initiatives de renforcement des capacités et les réunions de consensus. sardc.net □

Faire avancer le Programme d'Industrialisation *Suite de la page 2*

Le Dispositif Institutionnel est nécessaire pour administrer le Programme d'Industrialisation

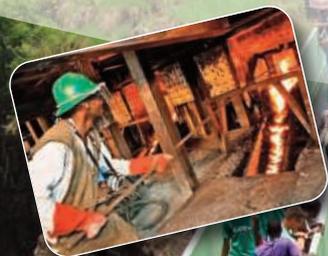
LE PLAN d'Action pour la Stratégie et la Feuille de Route de l'Industrialisation 2015-2063 propose un dispositif institutionnel pour administrer le programme d'industrialisation.

Le Comité proposé de Gestion du Secteur Industriel sera composé des représentants des Etats membres, des associations du secteur privé ou des organismes désignés, des groupes de réflexion techniques et financiers et d'autres parties prenantes liées à l'industrie.

Bien que fonctionnant de manière indépendante, le Comité sera un organe technique général sur des questions liées à l'industrialisation afin d'appuyer le Groupe de Travail Ministériel sur l'Intégration Economique Régionale, qui travaille en collaboration avec le Secrétariat de la SADC. Le Comité aura les responsabilités suivantes:

- Fournir des contributions techniques sur les domaines d'intervention stratégiques pour l'industrialisation;
- Assurer l'inclusion des actions et l'équité de l'impact économique;
- Fournir une plate-forme vibrante pour le dialogue entre les organes participant et agir comme intermédiaire entre les opérateurs industriels régionaux;
- Faciliter l'harmonisation des règlements affectant l'industrialisation;
- Créer un espace pour profiter de la contribution directe et indirecte du secteur privé et des centres d'excellence pour accélérer les processus d'industrialisation et d'intégration régionale; et
- Soumettre des rapports de progrès régulièrement avec des recommandations au Groupe de Travail Ministériel.

Au dessus du Groupe de Travail Ministériel il y aura le Conseil des Ministres, qui soumet des rapports au Sommet de Chefs d'Etat et de Gouvernement de la SADC. □



Les Zambiens préparent les Elections Générales

par Joseph Ngwawi et Patson Phiri

LES CAMPAGNES politiques, les étendards et les rassemblements dominent la scène en Zambie au moment où le pays prépare la tenue des élections générales prévues le 11 août.

Les reportages médiatiques se focalisent sur les campagnes pour les élections présidentielles, parlementaires et locales qui ont commencées le 16 mai.

Au total neuf candidats vont se présenter aux élections, selon la Commission Electorale de la Zambie (ECZ).

Parmi les principaux candidats figurent le Président actuel, Edgar Lungu du Front Patriotique (PF); et Hakainde Hichilema, le leader du parti principal de l'opposition, le Parti Uni pour le Développement National.

Les autres candidats à l'élection présidentielle incluent l'ancien Ministre des Finances Edith Nawakwi du Forum pour la Démocratie et le Développement, qui est la seule candidate ; Tilyenji Kaunda du Parti pour l'Indépendance Nationale ; et l'ancien Ministre de la Justice Wynter Kabimba qui est le nouveau Chef du Rainbow Party.

Selon l'amendement Constitutionnel Zambien adopté en janvier, le candidat gagnant

doit obtenir au moins 50 pourcent plus une voix contrairement au passé où le Président était élu à la majorité simple où le candidat qui avait reçu le plus grand nombre des votes était élu, même si ce dernier avait obtenu moins de 50 pourcent des votes valides.

Les changements constitutionnels ont également introduit des colistiers pour la vice-présidence. Dans le passé, un vice-président était nommé par le Président.

Les élections pour les colistiers permettront au vice-président de devenir Président si le titulaire se trouvait dans l'incapacité d'exercer ses fonctions. Cela permettra au vice-président de monter au pouvoir pour la durée restante du mandat dudit Président.

Un tel développement évitera la nécessité de tenir des élections anticipées comme cela a été le cas en 2015 suite au décès du Président Michael Sata en octobre 2014. Des élections anticipées ont été également tenues en octobre 2008 après le décès du Président Levy Mwanawasa qui est mort en juin de la même année.

Le candidat gagnant deviendra le septième Président de la Zambie depuis l'Indépendance obtenue de la puissance coloniale il y a plus de 50 ans, le 24 octobre 1964. Le gagnant aura un mandat

quinquennal tout comme ceux qui seront élus aux élections parlementaires et locales.

Selon les informations provenant de l'ECZ, au total 650 candidats provenant de 13 partis vont se présenter pour les 156 sièges parlementaires, avec 90 d'entre eux étant des femmes ; soit 13,8 pourcent de ceux qui se présentent pour les sièges dans l'Assemblée Nationale de la Zambie.

Cela n'augure rien de bon pour la représentation des femmes au Parlement Zambien. Au total 113 femmes se sont présentées aux dernières élections parlementaires en 2011, avec seulement 17 qui ont été élues. Cela représentait seulement 11 pourcent des sièges au Parlement.

Les nominations présidentielles ont augmenté le nombre des femmes au parlement à 23, ainsi accroissant la proportion à un peu plus de 14 pourcent, l'une des plus faibles dans la région de la SADC.

Parmi les 650 candidats parlementaires pour les élections de 2016, il y a 109 candidats qui sont des candidats indépendants.

L'Assemblée Démocratique n'a pas de candidats parlementaires même si ce dernier a des candidats qui se présentent aux élections présidentielles, alors que six

partis – l'Alliance pour la Démocratie et le Développement, le Mouvement pour la Démocratie Multipartite (MMD), le Parti pour la Restauration Nationale, le Parti pour la Révolution Nationale, le Parti Révolutionnaire Radical et le Front Démocratique-Uni – n'ont que des candidats parlementaires et aucun candidats pour les élections présidentielles.

La période de campagne électorale a été précédée par l'inscription des électeurs et la vérification qui se sont achevées le 25 mai.

Selon les statistiques préliminaires d'inscription des électeurs publiées par l'ECZ, plus de six millions personnes seront admissibles à voter en août.

Les dernières élections générales ont été tenues en 2011 et le PF a remporté 61 des 150 sièges parlementaires alors que son candidat présidentiel, Michael Sata, a été élu Président après avoir obtenu presque 42 pourcent des votes, contre 35,4 pourcent pour le concurrent immédiat, Rupiah Banda de l'ancien parti au pouvoir MMD et 18,2 pourcent pour Hichilema.

Les élections générales de 2016 seront tenues en même temps avec un référendum pour décider si la constitution doit être amendée afin d'améliorer la Déclaration des Droits ainsi que d'abroger et de remplacer l'Article 79 qui traite les questions qui devraient faire l'objet d'un référendum.

En vertu de l'Article 79, seulement la Déclaration des Droits et l'Article lui-même exigent la tenue d'un référendum pour être amendés. La proposition est d'élargir les questions exigeant des référendum, afin d'inclure des changements au système électoral, aux mandats présidentiels, à l'élection du vice-président, et à la nomination des Ministres du Cabinet et des Ministres provinciaux. sardc.net □



L'Afrique du Sud annonce la date des élections locales

LE 3 AOÛT a été déclaré comme la date pour la tenue des élections gouvernementales en Afrique du Sud.

Selon la constitution sud africaine, les conseils de municipalités métropolitaines et locales sont élus par un système de représentation proportionnelle, alors que les conseils de municipalités du district sont en partie élus par la représentation proportionnelle et en partie nommés par les conseils des municipalités locales constitutives.

Donc, lors des élections locales ou municipales, les électeurs ont trois bulletins de vote, un pour chaque conseiller de circonscription, un pour le conseil de la municipalité locale et un pour le conseil de la municipalité du district. □

Sauvegarder le patrimoine africain pour le développement durable

par Kizito Sikuka

DU CAPE au Caire ou du Yaoundé à Mogadishu, l'Afrique possède des patrimoines les plus remarquables qui offrent une variété d'options pour la croissance socioéconomique, y compris le tourisme et le développement des infrastructures.

Par exemple, entre la Zambie et le Zimbabwe, il y a les majestueuses chutes de Victoria sur le fleuve Zambèze.

En Egypte, il y a les grandes Pyramides, alors que la République-unie de Tanzanie abrite la Montagne de Kilimanjaro et l'Aire de Conservation Ngorongoro.

Selon la Conférence Générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), qui supervise la protection des patrimoines mondiaux, au total 89 sites africains sont actuellement inscrits sur la liste du Patrimoine mondial – affirmant la richesse du continent et son potentiel de diriger son propre programme de développement.

Cependant, le défi auquel fait face le continent est comment établir un équilibre entre maximiser l'utilisation de ces sites afin de promouvoir le développement socioéconomique, tout en préservant ces derniers pour les futures générations.

Le Premier Ministre tanzanien, Kassim Majaliwa a déclaré lors de la récente Conférence Internationale sur la sauvegarde des sites africains appartenant au Patrimoine Mondial tenue à Arusha qu'il est temps que l'Afrique trouve des moyens novateurs pour gérer les

dimensions environnementales, sociales et économiques concurrentielles liées au développement.

Il a dit qu'il est triste que certains pays les plus pauvres en Afrique soient des pays « extrêmement riches en matières de ressources naturelles » telles que le pétrole, le gaz et les minerais. Cependant ces derniers continuent de faire face à de nombreux défis pour exploiter lesdites ressources.

Certains défis incluent le manque de technologies et le fait que certaines de ces ressources se trouvent dans des zones naturelles d'une importance culturelle qui en vertu du droit international sont protégées contre toute destruction.

« En tant qu'Afrique, nous continuons et nous continuerons de faire de notre mieux pour protéger et conserver notre patrimoine, » a-t-il dit, ajoutant que, toutefois, des efforts similaires devraient être consacrés à trouver « un équilibre entre la conservation et le développement, » pour que le continent soit capable d'utiliser ses ressources pour éradiquer la pauvreté et promouvoir le développement socioéconomique.

Par exemple, il a dit, qu'une façon de traiter les ressources qui se trouvent dans les zones protégées est de proposer des possibilités « novatrices » de les exploiter au profit de l'Afrique, avec une destruction minimale à l'environnement.

« Et si on trouvait une technologie appropriée qui permettrait l'exploitation sans pour autant porter atteinte aux valeurs universelles exceptionnelles de tels sites, » a-t-il dit.

« Si ces ressources sont exploitées de manière appropriées, elles généreront des recettes qui seront utilisées pour alléger la pauvreté parmi nos populations et en même temps favoriser la conservation. Ce qui compte c'est de trouver un équilibre afin d'avoir une situation gagnant-gagnant. »

Majaliwa a exhorté les parties prenantes de continuer à travailler ensemble pour protéger les sites patrimoniaux africains pour les présentes et futures générations.

Ceci est du au fait que certains sites sur le continent sont menacés par de nombreux facteurs, y compris les conflits armés, le mouvement incontrôlé de population, le braconnage, la faible gestion et le changement climatique.

L'UNESCO estime qu'environ 33 pourcent des sites sur la Liste du Patrimoine Mondial en péril se trouvent en Afrique.

« Nous devons tous coopérer si nous voulons préserver le patrimoine africain pour les présentes et futures générations, » a dit Majaliwa.

La Directrice du Centre du Patrimoine Mondial d'UNESCO, le Dr. Mechtild Rössler a convenu en disant que la protection du patrimoine mondial est critique pour le développement durable.

Elle a dit qu'il était important que les communautés locales soient activement impliquées dans la formulation et la mise en œuvre des décisions visant à sauvegarder le patrimoine, étant donné que « les communautés sont les vraies gardiennes des sites patrimoniaux. »

La Conférence Internationale sur la Sauvegarde des Sites

Africains appartenant au Patrimoine Mondial comme un Facteur du Développement Durable qui a été tenue du 31 mai au 3 juin a publié la Déclaration de Ngorongoro qui appelle à l'intensification des efforts en vue de sauvegarder le patrimoine africain pour le développement durable.

« Nous demandons à l'Union Africaine et à ses Communautés Économiques Régionales de promouvoir le développement durable tout en garantissant la conservation du Patrimoine Naturel et Culturel Africain conformément à l'Agenda 2063 de l'UA, » extrait de la Déclaration.

La déclaration a exhorté l'inclusion active des « femmes et des jeunes dans la conservation et la gestion du patrimoine naturel et culturel. »

Il faut que l'Afrique développe et mette en œuvre des politiques qui visent à prévenir et à résoudre des conflits ainsi que restaurer la paix, la sécurité et la cohésion sociale au sein et en dehors de leurs frontières en utilisant les valeurs patrimoniales.

Une autre question importante est d'accroître la sensibilisation publique sur les avantages de la sauvegarde du patrimoine africain ainsi que l'exploitation des connaissances indigènes sur la préservation du patrimoine.

L'objectif de la conférence était de trouver des moyens pour renforcer le développement durable à travers la durabilité environnementale, et le développement social et économique inclusif, tout en favorisant la paix et la sécurité.

sardc.net □





“Accélérer l’Approvisionnement Énergétique et l’Accès aux Ressources en Eau dans la Région de la SADC – Une Approche Collective”

Accès à l’eau et à l’énergie est primordial pour l’intégration régionale de la SADC

par Kizito Sikuka

LA DISPONIBILITÉ de l’approvisionnement énergétique et l’alimentation en eau adéquate sont importantes pour faire avancer le développement et l’intégration régionaux au sein de l’Afrique Australe.

Cela est le message clé de l’Atelier Ministériel de la Communauté de Développement de l’Afrique Australe (SADC) sur l’Eau et l’Energie tenu le 20 juin à Gaborone.

Le Président de la SADC, le Président Seretse Khama Ian Khama du Botswana a dit que la pénurie d’eau et d’énergie a la capacité de rendre le programme d’intégration de la SADC futile, par conséquent, la Région doit travailler ensemble de manière collective pour faire face aux défis que rencontrent les deux secteurs.

Selon le Secrétariat de la SADC, l’accès à l’électricité dans la Région est estimé à moins de 40 pourcent dans la plupart des Etats membres, alors que 60 pourcent ont accès à l’eau potable.

“Ces chiffres indiquent que la région de la SADC doit susciter plus de volonté politique afin d’améliorer l’accès à l’eau potable et à l’énergie renouvelable abordable,” a dit le Président Khama.

Il a prévenu que “si la situation des services d’approvisionnement énergétique et d’alimentation en eau dans la Région ne s’améliore pas, la Stratégie et la Feuille de Route de l’Industrialisation de la SADC demeurerait une chimère.”

Par exemple, un meilleur accès à l’énergie et à l’eau pourrait réduire les coûts de transactions des affaires au sein de la Région, ainsi promouvant la croissance en matière d’investissement, de commerce et d’industrie.

Il a dit que la SADC possède un certain nombre de documents stratégiques, y compris le Plan Directeur Régional pour le Développement des Infrastructures (RIDMP), qui stipule clairement ce qui doit être amélioré dans le secteur de l’eau et de l’énergie.

Le problème, donc, est que les pays devraient pleinement mettre en œuvre tous les projets, programmes et activités régionaux convenus dans les échéances fixées pour que les citoyens de la SADC puissent tirer profit des avantages appartenant à la communauté régionale.

“Nous devons nous efforcer pour faire plus et agir sur les plans qui ont été si bien exprimés et stipulés dans les documents du cadre stratégique régional,” a-t-il dit.

Le Plan du Secteur de l’Energie RIDMP, par exemple, a identifié 73 projets énergétiques qui vont augmenter la production de l’électricité de 56, 000 mégawatts actuels (MW) et veiller à ce que la demande prévue de 96,000 MW soit dépassée en 2027.

De même, le Plan du Secteur de l’Eau, contient au total 34 projets d’infrastructures qui visent à améliorer l’accès à l’eau dans la Région.

Le Président Khama a dit qu’il est également important pour la Région de proposer des approches novatrices pour favoriser une collaboration étroite entre les secteurs de l’eau et de l’énergie ainsi que celui de l’agriculture puisque ces derniers sont inextricablement liés, et tout incident non coordonné dans l’un des domaines peut entraîner un impact négatif sur les autres.

“Il est également important que nous élargissons nos discussions aux liens qui existent entre l’énergie, l’eau et l’alimentation. Invariablement, on ne saurait trop insister sur les liens dans les

secteurs de l’énergie, de l’eau et de l’alimentation, et ces derniers exigent une gestion efficace de la demande et de l’offre afin d’assurer une corrélation appropriée,” a-t-il dit.

Il a dit que la diminution récente de la disponibilité de l’eau entraînée par de faibles pluies dans la campagne agricole 2015/16 a eu un impact négatif sur la production des denrées alimentaires et de l’énergie en Afrique Australe.

Selon le document de réflexion produit par l’atelier des Ministres de l’énergie et de l’eau de la SADC, la diminution des niveaux d’eau dans le lac Kariba, entre la Zambie et le Zimbabwe, a entraîné la faiblesse des activités de production hydroélectrique puisque la capacité en eau s’élevait à 12 pourcent seulement au 1er février par rapport à 53 pourcent enregistré à la même époque l’année dernière. Le lac Kariba est l’une des principales sources d’électricité dans la région de la SADC.

En octobre 2015, la République-unie de Tanzanie a été également obligée d’interrompre ses centrales hydroélectriques en raison de faibles niveaux d’eau dans les barrages du pays. A cause de la baisse du niveau d’eau, la production hydroélectrique avait chuté à 20 pourcent de capacités. Depuis, la Tanzanie a converti certaines de ses centrales hydroélectriques au gaz naturel.

La Secrétaire exécutive de la SADC, le Dr. Stergomena Lawrence Tax a dit qu’il est temps que la Région trouve des solutions concrètes et pratiques pour résoudre les problèmes rencontrés dans les domaines d’eau et d’électricité.

“L’énergie et l’eau jouent un rôle important dans la croissance économique régionale, et l’accès à ces derniers a un impact direct

sur la qualité de vies de nos populations,” a-t-elle dit, ajoutant que les deux “sont des facteurs fondamentaux pour le développement économique, et pour l’industrialisation, que la SADC a priorisée, une priorité majeure de la Région.”

L’atelier ministériel de la SADC sur l’Eau et l’Energie organisé sous le thème, “Accélérer l’Approvisionnement Énergétique et l’Accès aux Ressources en Eau dans la Région de la SADC – Une Approche Collective,” est l’une des trois réunions régionales qui ont été convenues par le Président Khama et visant à trouver des solutions novatrices pour la gestion des dimensions environnementale, sociale et économique concurrentielles du développement en Afrique Australe.

Diverses parties prenantes, y compris les Ministres de l’Energie et de l’Eau, les représentants des régulateurs et des services nationaux d’électricité et d’eau, les Partenaires Internationaux de Coopération, les membres des groupes sectoriels de l’énergie et de l’eau de la SADC et les partenaires chargés de la mise en œuvre, les institutions de recherche et les producteurs indépendants d’électricité, ont participé à cet atelier.

Une réunion similaire sur la sécurité alimentaire et l’éradication de la pauvreté a été tenue en mai, alors qu’une autre sur le commerce illicite des espèces sauvages est prévue en juillet.

Les plans d’actions découlant des ateliers ministériels seront soumis aux prochains Conseil des Ministres de la SADC et Sommet des Chefs d’Etat et de Gouvernement au Swaziland en août pour examen et adoption.

sardc.net □



Intégration du Genre dans le Secteur de l'Énergie de la SADC

LA PLUPART des femmes et des filles dans la région de la SADC passent leur temps en train d'exercer des tâches fondamentales qui sont longues, peu rentables et laborieuses, telles que la collecte des combustibles, sans avoir accès aux services énergétiques modernes.

Cela aggrave davantage les inégalités sexuelles puisque de nombreuses femmes, notamment dans les zones rurales et périurbaines, n'ont pas accès aux emplois salariés, à l'éducation ou aux affaires à cause de ces responsabilités, et cela limite également les options pour l'interaction sociale et politique en dehors du foyer.

Dans tous les Etats membres de la SADC, les femmes et les filles sont largement en charge des activités ménagères et communautaires y compris l'approvisionnement énergétique, et ainsi celles-ci sont les producteurs d'énergie primaires et les utilisateurs finaux au niveau du foyer.

La participation limitée des femmes dans la conception des systèmes énergétiques domestiques, à l'accès aux ressources et à la prise de décision aux niveaux national et régional est un défi majeur dans les domaines du genre et de l'énergie.

La tendance régionale au niveau critique de prise de décision est plus favorable aux hommes, avec les femmes occupant moins de 10 pourcent de la plupart des structures de gouvernance à cet égard.

La principale source d'énergie dans la région de la SADC sont les combustibles traditionnels tels que le bois de chauffage, les résidus agricoles et les déjections animales, qui représentent 74 pourcent des exigences énergétiques pour la cuisson, le séchage des récoltes et la fabrication des briques dans les communautés rurales (SARDC et al, 2012).

Les femmes dans les zones rurales ont également été affectées par la demande des politiques sur la gestion d'électricité telles que le délestage de charges électriques. Ces mesures ont eu un impact négatif sur les activités familiales et sur les affaires.

Accessibilité et Dimensions Sociales

Les femmes sont disproportionnellement affectées par les défis associés à l'accès aux sources modernes d'énergie par rapport aux hommes. Cela a affecté le processus de développement y compris l'énergie puisque le développement durable ne peut pas être réalisé sans la plénitude et l'égalité des droits au nom de la moitié de la population, en droit et en pratique.

La Région doit développer des mécanismes axés sur le traitement des inégalités dans le secteur de l'énergie ainsi que l'élargissement du rôle de femmes dans le développement ainsi que la mise en œuvre des solutions énergétiques.

La production, l'approvisionnement, le transport et la distribution de l'énergie perpétue les inégalités sexuelles, notamment pour les femmes vivant dans les zones rurales. La principale source d'énergie pour les populations rurales dans la plupart des Etats membres de la SADC est la biomasse que l'on peut trouver à plus de cinq kilomètres des habitations.

Cela a un impact négatif sur les femmes, non seulement en parcourant des longues distances à pieds mais les femmes normalement portent des charges lourdes de bois de chauffage sur les têtes, ce qui peut porter atteinte à la santé physique et au bien-

être. Dans certaines situations, alors que la collecte du bois de chauffage est limitée par des réglementations formelles, les femmes sont plus vulnérables au harcèlement ou aux peines pour la collecte illégale du bois de chauffage.

La sécurité physique des femmes est compromise puisque des crimes violents peuvent être perpétrés même pendant la journée lorsque les ressources sont rares et les femmes sont obligées de collecter le bois de chauffage dans les endroits lointains et isolés (ENERGIA/DfID, 2006).

L'Institut International pour le Développement Durable (IISD) a estimé que les maladies originaires de la pollution atmosphérique dans les espaces clos entraînent plus de décès des femmes et des enfants chaque année plus que le VIH et le sida, le paludisme, la tuberculose et la malnutrition combinés (IISD, 2013).

Cadre Juridique et Politique Existant

L'énergie a été reconnue au niveau mondial comme l'Objectif du Millénaire pour le Développement manquant mais celle-ci est incluse comme Objectif No. 7 des Objectifs pour le Développement Durable (ODD).

Au niveau régional, le traité de la SADC vise à réaliser l'égalité sexuelle et le document directeur de la SADC, le Plan Stratégique Indicatif de Développement Régional (RISDP), identifie l'égalité hommes-femmes et l'énergie comme un domaine important du développement et de l'intégration régionale.

Le cadre de politique de la SADC sur l'Énergie est assez global et met l'accent sur la disponibilité des services énergétiques suffisants, fiables et moins chers. Ceci concerne les objectifs globaux de la SADC, qui incluent l'attraction des investissements et la promotion de la compétitivité et du commerce comme un moyen pour l'éradication de la pauvreté, aligné avec l'utilisation durable environnementale des ressources énergétiques.

Les principaux instruments politiques concernant l'énergie dans la région de la SADC sont :

- ❖ Le Protocole de la SADC sur l'Énergie (1998),
- ❖ La Politique et la Stratégie de la SADC sur la Coopération en Matière d'Énergie (1996),
- ❖ Le Plan d'Action de la SADC sur l'Énergie (1997) et (2000).

Le Protocole reconnaît les rôles des femmes et des hommes dans la mise en œuvre des programmes énergétiques et exhorte les Etats membres de "s'assurer que le développement et l'utilisation de l'énergie tient compte des réalités sexuelles de la Région."

Au titre des lignes directrices pour la coopération, le Protocole reconnaît également que la dimension du genre est l'une des questions socioéconomiques que la politique énergétique de la Région doit traiter. Ceci est un ajout au Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement et le traité de la SADC vise directement à faciliter l'autonomisation des femmes et à positivement influencer les intérêts équilibrés entre les hommes et les femmes.

La promotion de la participation de la communauté dans la formulation et la mise en œuvre des politiques avec l'accent particulier sur la dimension du genre est mise en exergue dans le Protocole de la SADC sur l'Énergie.



Les autres questions sont: le commerce énergétique – la planification intégrée des ressources – l’efficacité et la conservation énergétique – la gestion de la demande – la tarification de l’énergie – l’implication du secteur privé et des autres acteurs non étatiques – la concurrence énergétique – la formation et le renforcement des capacités – l’investissement et le financement – et, l’environnement.

Le cadre politique soutien et répond aux priorités stratégiques de la SADC qui visent l’industrialisation, la promotion des infrastructures économiques et sociales, l’agriculture, le développement des ressources humaines, l’intégration du genre et l’amélioration du bien-être social.

L’énergie joue un rôle important dans le programme de développement de toute région, y compris dans la région de la SADC. L’accès est abordable, fiable et l’énergie moderne est critique dans le traitement des problèmes liés au développement tels que la pauvreté, les inégalités sexuelles et la sécurité alimentaire.

Objectifs et Cibles Clés pour l’Energie et le Genre

Les Objectifs pour le Développement Durable des Nations Unies (ODD)

Une initiative intergouvernementale à travers les Nations Unies avec 17 objectifs et 169 cibles pour 2030

Objectifs

1. Eradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
2. Eradiquer la faim, réaliser la sécurité alimentaire et la meilleure nutrition et promouvoir l’agriculture durable
3. Assurer des vies saines et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
4. Garantir une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir des opportunités d’apprentissage tout au long de la vie pour tous
5. Parvenir à l’égalité entre les sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
6. Garantir la disponibilité et la gestion durable de l’eau et de l’assainissement pour tous
7. Garantir l’accès de tous à l’énergie abordable, fiable, durable et moderne
8. Promouvoir la croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein-emploi productif et le travail décent pour tous
9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir l’industrialisation inclusive et durable et encourager l’innovation
10. Réduire les inégalités dans les pays et d’un pays à l’autre
11. Faire en sorte que les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.
12. Etablir des modes de consommation et de production durables
13. Prendre d’urgence des mesures pour lutter contre le changement climatiques et ses répercussions
14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines pour le développement durable
15. Préserver, restaurer et promouvoir l’utilisation durable des écosystèmes terrestres, la gestion durable des forêts, la lutte contre la désertification et arrêter et renverser la dégradation de la terre et enrayer la perte de biodiversité
16. Promouvoir l’avènement des sociétés pacifiques et ouvertes à tous pour le développement durable et l’accès de tous à la justice et des institutions responsables et inclusives à tous les niveaux
17. Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le Partenariat mondial pour le Développement Durable.

Le Plan Stratégique Indicatif de Développement Régional Révisé de la SADC (RISDP) qui va jusqu’en 2010

- Accroître l’accès aux infrastructures et services abordables
- Le plan de production électrique et d’expansion de la transmission mis en œuvre
- Les capacités d’intégration du genre dans la Région développées et renforcées
- Le progrès de la SADC suivis afin de réaliser l’égalité entre les sexes à tous les niveaux
- Au moins 50 pourcent des femmes dans des postes de prise de décision dans le secteur publique en 2015, ou la discrimination positive mise en place pour accélérer la réalisation de cet objectif.

Agenda 2063 de l’Union Africaine

- La croissance inclusive et le développement durable
- L’accès à l’énergie propre et abordable
- Les institutions capables et le leadership transformatif
- Le développement par les personnes, reposant sur le potentiel du peuple africain, notamment les femmes et les jeunes
- Tous les citoyens africains activement impliqués dans la prise de décision
- La pleine égalité entre les sexes, avec les femmes occupant au moins 50 pourcent des postes publics élus à tous les niveaux et la moitié de postes de direction dans les secteurs public et privé.

Adoptés du Département des Nations Unies des Affaires Economiques et Sociales (2015), SADC (2015,)et la Commission de l’Union Africaine (2015)

La Composition du Genre de la Gouvernance du Secteur de l’Energie au sein de la SADC

	Hommes	Femmes	Total
Ministères de l’Energie	13	2	15
Chefs de Services d’Electricité	15	0	15
Chefs des Institutions Réglementaires	10	2	12 ^a
Chefs des Organisations Régionales d’Electricité (SAPP ^b , RERA ^c)	2	0	2

a) Sur les 15 Etats membres de la SADC, il n’y a que le Botswana, la RDC, et Maurice qui n’ont pas de régulateurs énergétiques/ d’électricité.

b) Le Pool Energétique de l’Afrique Australe (SAPP) a été établi en 1995 pour coordonner la planification, la production, la transmission et le marketing de l’électricité au nom des 12 services d’électricité interconnectés des Etats membres de la SADC.

c) L’Association des Régulateurs d’Electricité d’Afrique Australe (RERA) a été établie en 2002 pour faciliter l’harmonisation des politiques, des législations, des normes et des pratiques réglementaires et comme une plateforme pour une coopération efficace entre les régulateurs d’électricité au sein de la région de la SADC. 10 des 12 pays avec des régulateurs d’énergie/ électricité sont membres de RERA

Source: Compilation de l’auteur

Accès et Capacités Énergétiques – Indicateurs Sélectionnés

- ◆ 290 millions de 915 millions des populations de l’Afrique de Subsaharienne ont accès à l’énergie et le nombre de personnes sans accès est en hausse.
- ◆ Au moins 25 pays en Afrique subsaharienne subissent une crise énergétique.
- ◆ Seulement cinq pourcent des zones rurales dans la région de la SADC ont accès à l’électricité.
- ◆ Il y a une pénurie d’électricité dans la SADC depuis 2007.
- ◆ La SADC a connu une augmentation en matière de capacités renouvelables de 26 pourcent entre 2000 et 2004.
- ◆ L’énergie renouvelable représente 23,5 pourcent de la capacité de production totale dans la SADC.

Adopté de la PNUD (2012), SADC (2012), REN21 et al (2015)

Défis avec le Cadre Politique

Alors que le cadre politique du secteur de l’énergie de la SADC est assez global et traite des objectifs régionaux généraux et des priorités stratégiques, les programmes ne correspondent pas aux objectifs régionaux énoncés.

Les inégalités sexuelles dans les postes de prise de décision dans le secteur de l’énergie dans l’ensemble de l’Afrique Australe nous obligent de conclure que les structures et processus actuels au sein du secteur n’ont pas traité les inégalités et les défis énergétiques connexes auxquels les femmes font face.

Le cadre politique régional vise à traiter ces défis dans le secteur de l’énergie mais son succès dépend des agents chargés de la mise en œuvre tels que les services publics d’électricité dans les Etats membres et les institutions énergétiques régionales. L’état actuel suggère que la Région n’a pas amélioré la structure de gouvernance dans le secteur de l’énergie.

L’un des objectifs fixés par le Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement, qui a été adopté en 2008 mais qui a été ratifié et est entré en vigueur en 2013, est qu’en 2015 la Région doit atteindre 50/50 de représentation des sexes dans les postes de prise de décision. Cet objectif n’a pas été réalisé dans la haute direction dans les institutions énergétiques aux niveaux national et régional. (Voir le Tableau sur la Composition de la Gouvernance du Secteur de l’Energie)



Expériences Sélectionnées des Etats membres de la SADC

Les Etats membres ont entrepris un certain nombre de mesures pour promouvoir l’égalité dans le secteur de l’énergie, avec divers résultats.

L’une de ces mesures a été un audit du genre du secteur énergétique du Botswana qui a été entreprise par le Botswana Technology Centre (BTC) en consultation avec le Département des Affaires Énergétiques du Ministère de Minerais, de l’Énergie et des Ressources en Eau et d’autres parties prenantes (UNDP, 2012; Wright et al, 2009).

Les résultats de l’audit montrent que, bien qu’il y ait une compréhension commune de différents rôles des femmes et des hommes au Botswana, les connaissances du rapport entre le genre, l’énergie et la pauvreté étaient toujours limitées.

Ceci indique que les politiques et programmes énergétiques existant sont insensibles au genre, ce qui veut dire que ces derniers ne traitent pas les inégalités sexuelles. Les femmes sont souvent exclues des consultations lors du développement des politiques et des programmes énergétiques.

Sur base de ces résultats de l’audit et des initiatives ultérieures de formation, une sensibilisation portant sur l’importance des liens entre

le genre et l’énergie a augmenté au sein du Gouvernement du Botswana et le Botswana Power Cooperation (BPC). BPC a récemment commencé un programme d’intégration du genre pour l’électrification rurale.



L’audit a entraîné un projet pilote pour la collecte des données ventilées par sexe et le renforcement de l’expertise en matière d’égalité des sexes dans le secteur énergétique du pays.

Pour promouvoir la participation des femmes dans le secteur de l’énergie, le Zimbabwe a établi le Réseau du Genre et de l’Energie du Zimbabwe, une mesure visant l’introduction de la sexespecificité dans les questions liées à l’accès à l’énergie et l’autonomisation des femmes en matière des questions énergétiques. Présidé par le Ministère des Affaires Féminines, du Genre et du Développement de la Communauté et le Ministère de l’Energie et du Développement de l’Energie, le réseau vise à réaliser les objectifs à travers la sensibilisation sur les liens entre le genre et l’énergie, et préconise des reformes politiques.

La Zambie a réalisé des progrès sur la sensibilisation du genre dans le secteur de l’énergie. La Politique Nationale Révisée sur l’Energie (RNEP) a promis de fournir plus d’égalité entre les sexes dans “la planification, la gestion et l’utilisation de l’énergie du secteur afin d’alléger le fardeau de la pauvreté sur tous les groupes vulnérables, notamment les femmes au foyer, aux niveaux communautaire et national” (RNEP, 2008).

Le pays a également entrepris une analyse critique sur le genre à travers le Ministère des Mines, et du Développement de l’Energie et de l’Eau qui a abouti au développement de la Stratégie sur l’Intégration du Genre et de l’Energie de la Zambie (2011-2013). La Zambia Electricity Supply Corporation Limited (ZESCO) met en œuvre le projet d’Accès Accru aux Services Electriques (IAES) qui a permis aux femmes de jouer un rôle plus efficace comme agents économiques en utilisant des approches de développement fondés sur les droits qui sont axées sur l’augmentation des possibilités économiques pour les femmes et la liberté de travailler en sécurité et dans la dignité (ESMAP, 2014).

Le Cas pour l’Intégration du Genre dans le Secteur de l’Energie

“L’intégration du Genre est beaucoup plus qu’une question féminine; celle-ci est la base pour l’établissement d’un niveau d’égalité entre les femmes et les hommes qui peut aider à stimuler la croissance économique, créer des emplois de haut niveau, soutenir les communautés, augmenter la productivité et réduire la pauvreté.” ONUDI (2014).



L’intégration du genre dans le secteur de l’énergie signifie créer l’espace pour l’égalité des chances pour les femmes et les hommes pour réaliser le plein potentiel et contribuer au développement durable de secteur de l’énergie.

L’augmentation de la participation des femmes doit être une priorité pour les reformes du secteur de l’énergie. L’augmentation du nombre des femmes dans les postes de prise de décision peut élargir la sensibilisation en matière d’égalité des sexes afin de trouver des solutions aux problèmes qui affectent le secteur. Le secteur de l’énergie est dominé par les hommes dans les postes de prise de décisions et presque rien n’a été fait pour résoudre les problèmes que rencontrent les femmes.

Les efforts visant à intégrer la dimension de genre dans le secteur de l’énergie peuvent entraîner de nombreux avantages. De nombreuses femmes ont un accès limité aux sources modernes d’énergie alors que ceci peut être réglé en augmentant l’adoption des énergies renouvelables, qui dans la plupart des cas sont d’origine locale.

Cela peut entraîner de meilleurs niveaux de vie et une autonomisation économique, ainsi que l’augmentation des chances à travers la promotion des sources d’énergie alternatives renouvelables,

notamment pour les groupes qui ont très peu d'accès à l'énergie moderne du réseau électrique.

Les femmes jouent un rôle important dans la fourniture et la consommation de l'énergie au sein des ménages et possèdent des connaissances précieuses pertinentes liées aux solutions à l'énergie durable.

Les femmes peuvent avoir recours aux cercles naturels de famille, amis et communauté comme consommateurs, ce qui a prouvé d'être efficace comme moyen de distribuer les technologies énergétiques renouvelables pour les foyers ruraux. Ainsi, les projets d'énergie renouvelable peuvent améliorer l'autonomie économique et le statut social des femmes, y compris les revenus et les opportunités de participer et de contribuer au développement durable des communautés (ONU, 2014).

Etant donné que les femmes portent le fardeau du travail manuel de collecter le bois de chauffage dans plusieurs parties de l'Afrique Australe, l'accent sur les initiatives visant à améliorer les structures institutionnelles est un cas pour améliorer le développement dans la Région.

Marche à suivre

L'égalité des sexes est l'une des voies critiques pour une transition couronnée de succès vers l'énergie durable pour tous en 2030 (UN DESA, 2015). Il y a lieu d'accroître les efforts visant à promouvoir une planification et une mise en œuvre des politiques énergétiques ouvertes à tous. Les obstacles, tels que le manque de formation et d'éducation, et les normes sociales qui considèrent les affaires liées aux technologies énergétiques modernes comme "le travail pour les hommes" limitent les chances pour les femmes de s'engager dans l'entrepreneuriat de l'énergie durable.

Les décideurs et d'autres parties prenantes doivent travailler ensemble pour développer des politiques et des programmes qui s'adressent au domaine du genre-énergie-développement et élargir le rôle des femmes dans le développement et la mise en œuvre des solutions énergétiques. Ainsi, les femmes comme les principaux utilisateurs finaux dans les ménages peuvent adopter des services énergétiques transformés établis à travers des collaborations en partenariat égal avec les hommes conformément aux objectifs de la parité sexuelle.

Il y a lieu d'intégrer le genre dans la programmation et la politique énergétiques, non seulement pour veiller à ce que celles-ci soient de bonnes interventions sociales mais pour promouvoir l'efficacité. L'incorporation des perspectives liées au genre dans les projets, les politiques et la planification énergétiques est importante pour assurer l'efficacité de toutes les activités qui comprennent l'utilisation de l'énergie.

Etant donné que les femmes sont les principaux utilisateurs finaux dans les ménages et les communautés dans la plupart des pays de la SADC, l'implication des femmes dans les différentes étapes de la chaîne de valeur énergétique peut élargir la portée et améliorer la qualité des initiatives de l'énergie durable. L'implication des

femmes dans la conception des solutions énergétiques durables peut aider à veiller à ce que les interventions soient conçues pour répondre aux besoins des femmes ainsi que ceux des hommes.

L'implication des femmes dans la distribution et le marketing des technologies et les produits énergétiques renouvelables peut aider pour encourager l'utilisation de ces services en fournissant



aux autres femmes des espaces confortables dans lesquels elles peuvent apprendre les technologies et examiner certaines préoccupations.

Il faut promouvoir l'accès aux technologies énergétiques renouvelables bon marché dans l'ensemble de l'Afrique Australe pour assurer une disponibilité facile pour tous. Cela exige l'adoption des programmes pour fournir des incitations au secteur privé et aux institutions de recherche afin de produire des technologies de base accessibles à des prix relativement bas à la majorité des personnes dans la Région.

Bien qu'ils soient économique sur une longue période de temps, l'installation des systèmes domestiques solaires n'est pas bon marché; un système domestique solaire typique dans la Région est cité par Madamombe (2015) de coûter entre US\$500 et US\$1,000. Il faut plus d'efforts pour impliquer les femmes dans la conception et la production des technologies énergétiques adaptées à la Région afin d'encourager plus d'investissement dans l'énergie renouvelable.

L'utilisation des programmes de financement novateurs, telles que les ententes de rémunération à l'acte, est une façon d'éviter ces coûts initiaux très élevés. Le Botswana, la Namibie, le Swaziland et la Zambie ont développé des marchés solaires, dans plusieurs cas avec des fonds spéciaux pour appuyer le crédit aux consommateurs.

Considérations Politiques

Les États membres de la SADC doivent:

- ❖ Développer et renforcer des politiques énergétiques qui visent l'amélioration des systèmes énergétiques ruraux et périurbains afin de réduire la charge de travail que les femmes ont pour accéder la biomasse;
- ❖ Cibler l'augmentation du nombre des femmes dans les postes de prise de décision et l'implication active des femmes dans les processus de résolution des problèmes;
- ❖ Améliorer le développement et l'utilisation des sources et des technologies énergétiques renouvelables modernes;
- ❖ Augmenter l'éducation sur l'énergie et renforcer les capacités d'inclure la dimension du genre dans la planification, la mise en œuvre et le suivi énergétiques;
- ❖ Etablir des systèmes de production, d'approvisionnement, de transport, de distribution et d'utilisateurs finaux énergétiques d'une manière écologiquement solide et en tenant compte des questions liées à l'égalité entre les sexes;
- ❖ Etablir des réformes dans le secteur de l'énergie et faciliter l'investissement et l'expansion des services afin de promouvoir l'adoption d'utilisation plus efficace et durable de la biomasse;
- ❖ Intégrer le genre dans tous les programmes énergétiques aux niveaux national et régional.

Conclusion

Il y a lieu de s'attaquer aux défis liés au genre afin de s'adresser à la pénurie d'énergie à laquelle l'Afrique Australe fait face actuellement. Par conséquent, les questions ayant trait au genre doivent également être priorisées dans le discours et les programmes de développement sectoriels. L'intégration du genre dans le secteur de l'énergie doit être appuyée par des politiques et des structures appropriées qui tiennent compte des réalités sexospécifiques en Afrique Australe. La formulation des politiques et le renforcement des politiques existant sont essentiels avec des consultations provenant des femmes et des hommes afin d'assurer l'égalité des chances pour tous de contribuer de manière durable au développement de la Région. □

Ce document de politique fait partie d'un projet sur la Communication de l'Energie en Afrique Australe, financé par l'Agence Autrichienne pour le Développement/ la Coopération Autrichienne au Développement. Le contenu de cette publication relève entièrement de la responsabilité des auteurs. Les informations et les points de vue exprimés ne reflètent pas l'avis officiel de l'ADA/ADC.

Les Partenaires de Développement Appuient le Programme d'Industrialisation

LES PARTENAIRES au développement ont entamé un processus d'aligner leur appui à la Stratégie et la Feuille de Route sur l'Industrialisation et au Plan Stratégique Indicatif de Développement Régional Révisé (RISDP).

L'alignement de l'appui aux deux documents régionaux de planification va assurer la mise en œuvre sans heurt des activités et des programmes convenus, ainsi promouvant le développement socioéconomique et l'intégration approfondie.

Les deux documents régionaux ont été adoptés par le Sommet Extraordinaire de la SADC tenu en avril 2015 à Harare (Zimbabwe).

La Stratégie et la Feuille de Route de l'Industrialisation de la SADC vise à accélérer l'élan croissant pour le renforcement des avantages comparatifs et compétitifs des économies de la Région, et celle-ci repose sur trois piliers, l'industrialisation, la compétitivité et l'intégration régionale. La stratégie couvre la période 2015-2063.

Le RISDP révisé est un plan quinquennal qui oriente la mise en œuvre de tous les programmes de la SADC de 2015 jusqu'en 2020.

Le plan a quatre domaines prioritaires:

- ❖ Le développement industriel et l'intégration des marchés;
- ❖ Les infrastructures appuyant l'intégration régionale;
- ❖ La coopération en matière de paix et de sécurité comme condition préalable pour l'intégration régionale; et
- ❖ Les programmes spéciaux de la dimension régionale.

Les différents partenaires de développement qui ont récemment rencontré la Secrétaire exécutive de la SADC, le Dr. Stergomena Lawrence Tax ont soutenu le programme d'industrialisation de la SADC et le RISDP révisé.

Pae exemple, le Mexique a une technologie unique pour le traitement et la préservation des produits agricoles – notamment le maïs qui est l'aliment de base dans la plupart des Etats membres de la SADC. Le Mexique, à travers son

Ambassadeur basé en Afrique du Sud, Maurice Escanero, s'est engagé pour assister la Région dans le développement de son secteur agricole.

L'Agriculture est le pilier de la plupart des économies en Afrique Australe. Selon le Secréariat de la SADC, l'agriculture contribue entre quatre et 27 pourcent du Produit Intérieur Brut de la Région, et environ 20 pourcent des recettes totales d'exportation.

En outre, plus de 70 pourcent de la population de la SADC 277 millions d'habitants dépendent de l'agriculture pour la subsistance.

Donc, l'investissement dans le secteur a le potentiel de contribuer de manière significative au développement socioéconomique régional.

Le Cuba s'engage pour soutenir la coopération avec la SADC dans le domaine de la santé. Les Caraïbes ont l'un de meilleurs systèmes de santé au monde.

L'Ambassadeur du Cuba au Botswana, Juan Carlos Arencibia Corrales, a informé Dr Tax en avril qu'il faut "réexaminer la coopération entre le Cuba et la



SADC telle que stipulée dans le Protocole d'Accord signé par les deux parties en juin 2004."

Corrales a dit que le Cuba s'intéresse à collaborer avec la SADC, et les deux devraient maintenant s'efforcer d'identifier "des mesures et des actions concrètes pour relier les succès et l'expertise du secteur de la santé du Cuba à la mise en œuvre de la Stratégie et la Feuille de Route de l'Industrialisation de la SADC, notamment en matière de développement du secteur pharmaceutique."

Le Chef des Services Economiques Régionaux de la France, Service Boscher, a informé le Secrétaire Exécutif Adjoint de la SADC chargé de l'Intégration Régionale, Dr. Thembinkosi

Mhlongo, que les institutions telles que l'Agence française de Développement sera encouragée de travailler en étroite collaboration avec la SADC pour soutenir le programme d'industrialisation.

Les partenaires traditionnels de la SADC, y compris l'Allemagne et la Grande Bretagne, ont dit que l'appui de la SADC va continuer dans les secteurs tels que la gestion des eaux, la gestion des ressources naturelles, la paix et la sécurité, le renforcement des capacités, les infrastructures, l'agriculture, le commerce et l'intégration régionale.

Ces secteurs thématiques sont importants pour la mise en œuvre couronnée de succès du programme d'industrialisation de la SADC. □

La coopération SADC, BAD en matière d'industrialisation

LA BANQUE Africaine de développement et la SADC ont convenu de travailler en collaboration sur la mise en œuvre du programme d'industrialisation régional visant à relancer l'intégration socioéconomique.

Lors de la réunion tenue en marge de la réunion annuelle de la BAD tenue fin mai à Lusaka (Zambie), la Secrétaire Exécutive de la SADC, le Dr. Stergomena Lawrence Tax, et le Président de la BAD, Akinwumi Ayodeji Adesina, ont convenu que la coopération serait sur une approche programmatique, se focalisant sur l'industrialisation comme la priorité majeure de la Région.

Il faut accorder une attention particulière aux projets qui vont traiter les contraintes, notamment dans le domaine des infrastructures (l'énergie, les technologies de l'information et de la communication, le transport, l'eau); et dans les domaines qui amélioreront la compétitivité et faciliteront l'industrialisation; notamment dans la transformation agroalimentaire et la transformation en aval, la valorisation des minerais, et dans les chaînes de valeurs nationales, régionales et mondiales.

Il a été également convenu que les programmes régionaux à soutenir soient en conformité avec la Stratégie et la Feuille de Route de l'Industrialisation de la SADC 2015-2063, et le Plan Directeur de Développement des Infrastructures Régionales (RIDMP).

Le RIDMP est la stratégie subrégionale pour le développement des infrastructures régionales intégrées visant à répondre à la demande projetée en 2027.

En vertu de ce plan d'infrastructures ambitieux approuvé en 2012, la SADC vise à développer des infrastructures transfrontalières dans six domaines prioritaires de l'énergie, du transport, du tourisme, de l'eau, des technologies de l'information et de la communication, et de la météorologie.

Pour le secteur de l'énergie, la SADC a, par exemple, identifié 73 projet de production de l'électricité visant à augmenter la production de 56,000 mégawatts (MW) actuelles et s'assurer que la demande projetée de 96,000MW soit dépassée en 2027. □



Commission de l'UA La candidate de la SADC s'engage pour faire avancer le programme d'intégration continentale

L'AFRIQUE AUSTRALE est déterminée à retenir la Présidence de la Commission de l'Union Africaine suite à la démission de la Présidente actuelle, Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, qui n'a fait qu'un seul mandat mais qui a réussi à faire avancer le programme d'intégration continentale.

La SADC a entériné la Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale du Botswana, Pelonomi Venson-Moitoi, comme sa candidate qui va se présenter aux élections présidentielle pour choisir le nouveau Président, suite à la déclaration par Dr Nkosazana Dlamini-Zuma annonçant qu'elle ne renouvellera pas son mandat à la fin de son premier mandat qui s'achève fin juin.

Dlamini-Zuma, qui a été une candidate de la SADC lorsqu'elle est devenue la première ressortissant de l'Afrique Australe et la première femme qui a dirigé la Commission de l'Union Africaine en 2012, devrait rentrer au pays pour reprendre la vie politique en Afrique du Sud.

En vertu de la Constitution de l'UA, un Président peut servir deux mandats de quatre ans. La pratique normale est que le poste doit tourner entre les différentes régions d'Afrique mais cela n'est pas certain.

Lors de la réunion tenue à Gaborone fin mars, les Ministres des Affaires Etrangères de la SADC ont dit que la Région est déterminée à retenir la présidence de la Commission de l'UA et ces derniers ont convenu que Venson-Moitoi serait la candidate de la SADC.

Les Ministres qui se sont réunis proviennent des 10 Etats membres de la SADC qui constituent la région d'Afrique Australe de l'UA – l'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud, le Swaziland, la Zambie et le Zimbabwe.

Les cinq autres membres de la SADC appartiennent à d'autres régions de l'UA. Ces derniers sont la République Démocratique du Congo, Madagascar, Maurice, Seychelles et la République-unie de Tanzanie. L'UA est divisée en cinq régions – Centre, Est, Nord, Australe et Ouest.

Depuis lors, les Ministres de la SADC ont mandaté le Secrétariat avec le soutien du Botswana et des missions diplomatiques de la SADC accréditées en Ethiopie d'élaborer une stratégie et monter une campagne efficace pour soutenir leur candidat.

Venson-Moitoi est une administratrice respectée et douée qui a occupé différents postes dans le Gouvernement du Botswana, y compris Ministre des Travaux Publics, du Transport et des Communications, ainsi que Ministre du Commerce, de l'Industrie, de la Faune Sauvage et du Tourisme.

Une ancienne journaliste, elle a également servi comme Ministre des Communications, des Sciences et des Technologies et Ministre de l'Education.

Venson-Moitoi a été élue comme la seule candidate de la SADC en tête de deux autres candidats provenant du Malawi et de l'Afrique du Sud.

Les élections du Président de la Commission de l'UA sont prévues en juillet lors de la 27ème Session Ordinaire de l'Assemblée de Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine qui aura lieu à Kigali (Rwanda).

Venson-Moitoi sera confronté à une concurrence accrue de la part des deux autres candidats. Ces derniers sont Dr Specioza Naigaga Wandira Kazibwe d'Ouganda, qui est le représentant de la région orientale de l'Union Africaine, et Agapito Mba Mokuy de la Guinée Equatoriale, qui

représente la région centrale de l'Union Africaine.

Kazibwe est un membre du Panel des sages de l'UA, un ancien envoyé spécial des Nations Unies et ancien vice-Président exécutif d'Ouganda. Mokuy est également le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération de la Guinée Equatoriale.

Venson-Moitoi a exprimé sa confiance de gagner les élections et promet d'entreprendre des efforts vigoureux pour faire avancer le programme d'intégration continentale.

"Je suis convaincu qu'ensemble nous pouvons bâtir une Union Africaine plus forte, plus cohérente, plus efficace et axée sur les résultats, et la présenter comme une organisation de haute performance," a-t-elle informé les journalistes lors de la conférence de presse tenue récemment pour annoncer sa nomination en tant que candidate de la SADC à ce poste.

"En tant que Présidente de la Commission, je vais fournir une orientation nécessaire pour la formulation et la priorisation des programmes, promouvoir la formulation du plan stratégique de l'organisation."

Le Président de la Commission de l'UA est chargé des opérations et de la réalisation du programme de l'UA qui vise à faire avancer une plus grande intégration continentale pour une Afrique plus prospère.

La Commission de l'UA est composée du Président, du vice-président et de huit commissaires chargés de la paix et de la sécurité; des affaires politiques, du commerce et de l'industrie; des infrastructures et de l'énergie; des affaires sociales; de l'économie rurale et de l'agriculture; des ressources humaines, de la science et de la technologie; et des affaires économiques.

Lors de dernières élections, Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma a vaincu Jean Ping du Gabon dans des élections très serrées où il y a eu plusieurs tours qui n'avaient pas donner vainqueur.

Dr. Dlamini-Zuma est devenue le premier citoyen de l'Afrique Australe et la première femme, de diriger la Commission de l'Union Africaine depuis l'établissement de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) – le prédécesseur de l'UA – en 1963. Les autres régions en Afrique ont eu des candidats qui ont été élus à la présidence de l'Union Africaine dans le passé. □

LES DIRIGEANTS africains se sont réunis en juillet pour établir le programme de développement du continent, y compris les discussions sur la mise en œuvre des modalités visant à promouvoir l'autonomisation des femmes.

Le 27ème Sommet de l'Union Africaine (UA) tenu sous le thème: "2016: L'Année Africaine pour les Droits de l'Homme avec une Attention particulière sur les Droits des Femmes" est prévu du 10 – 18 juillet à Kigali (Rwanda).

Une question majeure qui sera examinée sera la mise en œuvre de l'Agenda 2063 – un Cadre continental adopté par l'UA en 2013 pour permettre à l'Afrique de pleinement exploiter ses ressources pour le bénéfice de ses populations et devenir un Continent intégré et prospère.

Les dirigeants devraient examiner la situation économique et politique dans le Continent. □



Le Swaziland prépare le 36^{ème} Sommet de la SADC

par Sibongile Sukati

LE ROUYAME du Swaziland intensifie les préparatifs pour le Sommet annuel régional où les pays de l’Afrique Australe vont examiner les progrès réalisés en matière d’intégration approfondie et de promotion du développement socioéconomique.

Le 36^{ème} Sommet de Chefs d’Etat et de Gouvernement de la SADC aura lieu à Mbabane (Swaziland) en août.

Sa Majesté le Roi Mswati III du Swaziland, le vice-président actuel de la SADC, va assumer la présidence de l’organisation régionale prenant ainsi la relève du Président Seretse Khama Ian Khama du Botswana lors du Sommet.

Le Roi Mswati III a dit que le pays est prêt à accueillir cette réunion importante qui oriente le programme d’intégration régionale de l’Afrique Australe.

“Ceci est une responsabilité que nous recevons avec les deux mains et nous avons l’honneur d’accueillir cet événement,” a dit le Roi Mswati III lors de la cérémonie pour fêter son anniversaire tenue fin avril, en ajoutant que “le pays doit jouer un rôle significatif dans la poursuite des aspirations de la SADC.”

La vision à long terme de la SADC est une Région unie, prospère et intégrée.

Des progrès significatifs ont été réalisés pour réaliser ces objectifs, y compris la réalisation de la Zone de Libre-Echange de la SADC (ZLE) en 2008, qui permet aux consommateurs dans la Région d’obtenir des produits à des prix réduits grâce à l’augmentation de la production, alors que les producteurs tirent bénéfice du commerce des marchandises originaires de la Région.

Concernant la paix et sécurité, la SADC a réussi à consolider la stabilité régionale à travers différentes mesures, y compris la médiation dans les conflits au Lesotho et à Madagascar.

Le Swaziland n’a pas encore proposé le thème pour le Sommet de 2016. Les deux derniers Sommets se sont concentrés sur le thème d’actualité à savoir l’industrialisation.

Le Botswana a veillé à ce que l’élan d’industrialisation soit maintenu l’année dernière lorsque le pays a accueilli le 35^{ème} Sommet de la SADC sous le thème, “Accélérer l’Industrialisation des Economies de la SADC, à Travers la Transformation des Ressources Naturelles et l’Amélioration du Capital Humain.”

Ce thème a continué la trajectoire du 34^{ème} Sommet tenu au Zimbabwe en 2014, qui s’est concentré sur “La Transformation Economique et le Développement Durable à Travers la Valorisation et la Valeur Ajoutée.”

Selon le Ministre des Finances du Swaziland Martin Dlamini, au total E50 millions (environ US\$3.5 millions) ont été mobilisés pour assurer la réussite de la tenue du Sommet de la SADC 2016.

Le pays a établi une Equipe de Mobilisation des Ressources pour le Sommet de la SADC chargée de coordonner certaines activités y compris la Foire Internationale ainsi que la cérémonie annuelle Umhlanga, communément appelée “The Reed Dance”.

Le Secrétariat de la SADC a lancé ses préparatifs pour le 36^{ème} Sommet au Swaziland en septembre l’année dernière.

Dans le cadre des préparatifs, le Secrétaire Exécutive de la SADC, Dr. Stergomena Lawrence Tax a effectué une visite de courtoisie au Roi Mswati III ainsi qu’au Premier Ministre Sibusiso Barnabas Dlamini.

Dr. Tax a exhorté les médias de promouvoir et de rendre publiques les activités de la SADC en informant les citoyens de différents avantages d’appartenir à une communauté commune d’Afrique Australe.

Les avantages d’appartenir à une communauté commune incluent l’excédent énergétique provenant des autres pays pour répondre à la demande locale.

Un autre avantage est l’élimination des obstacles au commerce afin de promouvoir la libre circulation des marchandises et des services dans l’ensemble de la Région.

Le Sommet de Chefs d’Etat et de Gouvernement prévu en août sera précédé des réunions des Hauts fonctionnaires, suivi par la réunion du Conseil des Ministres.

Selon la dernière réunion du Conseil des Ministres de la SADC tenue fin mars, le Sommet doit examiner toute une série de questions, y compris la mise en œuvre des plans opérationnels de la Région.

Le Conseil a identifié des domaines prioritaires qui seront mis en œuvre cette année. Ces derniers incluent les jalons clés qui portent sur l’industrialisation, le commerce, le développement des infrastructures, ainsi que la paix et la sécurité. □

Structure de gouvernance de la SADC

LE SOMMET des Chefs d’Etat et de Gouvernement de la SADC est chargé de l’orientation politique globale et du contrôle des fonctions de la Communauté comme l’instance suprême de prise de décision de la SADC. Les décisions politiques sur le développement et l’intégration régionaux sont prises par le Sommet ou la Troïka de la SADC, ou par le Sommet de la Troïka de l’Organe de Coopération en matière de Politique, de Défense et de Sécurité.

Le Sommet est composé des Chefs d’Etat et de Gouvernement de la SADC des 15 Etats membres et ce dernier est géré en fonction du Système de Troïka qui comprend le Président actuel du Sommet de la SADC, le futur Président (en tant que vice-Président), et le Président sortant. Le Sommet donne l’autorité à ce groupe de trois leaders de prendre des décisions au nom de la SADC qui sont normalement prises par le Sommet, ainsi que

de fournir une orientation politique aux institutions de la SADC entre la tenue régulière des Sommets de la SADC. Le Sommet se réunit une seule fois par an en août/ septembre.

Le Sommet de la Troïka de l’Organe de Coopération en matière de Politique, Défense et Sécurité de la SADC est également géré sur base de la Troïka et ce dernier est chargé de maintenir la paix et la sécurité au sein de la région de la SADC. Ce dernier est mandaté de diriger et de fournir une orientation aux Etats membres sur des questions qui menacent la paix, la sécurité et la stabilité de la Région. La Troïka de l’Organe est composé d’un Président, du futur Président et du Président sortant, et soumet des rapports au Président du Sommet de la SADC.

Les opérations de la SADC sont centralisées au Secrétariat qui est basé à Gaborone (Botswana). □



Les Médias sont essentielles pour lutter contre la Traite des Personnes

par Kizito Sikuka

“...pas son vrai nom ...”

On voit souvent de telles phrases dans les médias traitant le sujet de la traite des personnes. L'idée de ne pas dévoiler le nom est une stratégie utilisée par les médias pour protéger les victimes de la traite des personnes de ne pas être connu du grand public afin de préserver leur dignité.

Toutefois, que peut faire les médias pour lutter contre la traite des personnes et pour éviter que celle-ci devienne incontrôlable?

Voici la question à laquelle les journalistes de l'Afrique Australe qui ont participé à un atelier régional tenu au Botswana sur la Traite des Personnes (TIP) ont essayé de répondre.

Le Chef de l'Unité du Genre de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) Dr. Joseph Pitso a dit que la Traite des Personnes est un problème complexe, large et transversal qui nécessite l'appui et l'implication de toutes les parties prenantes afin de le combattre avec succès.

A cet égard, les médias ont un rôle important à jouer, non seulement en matière d'éducation à donner au grand public sur la traite des personnes mais également en matière de mobilisation d'un soutien en masse pour prévenir ce fléau.

“Les médias constituent sans doute l'un des partenaires clés dans la lutte contre la traite des personnes, puisque vous êtes les porte-paroles et les yeux au sein de vos communautés,” a-t-il dit.

“Donc, il est important que les médias soient capables de clairement définir la traite des personnes par rapport au passage clandestin des migrants, et publier des informations correctes, en tenant toujours compte des droits de l'Homme fondamentaux et de la sensibilité des victimes.”

Selon le Protocole des Nations Unies (2000) communément connu sous le nom de Protocole de Palerme, la Traite des Personnes signifie le recrutement, le transport, le déplacement, l'hébergement ou l'accueil des personnes en faisant

recours à la menace ou l'utilisation de la force pour des fins d'exploitation.

Une distinction existe entre la Traite des Personnes et le passage clandestin des migrants, bien qu'il y ait des liens entre les deux. Le passage clandestin des migrants signifie le mouvement illégal d'un individu dans un pays où ce dernier n'est ni citoyen ni résident permanent. Le migrant illégal est aidé par une bande de criminels pour entrer dans un autre pays.

Le passage clandestin s'arrête avec l'arrivée des migrants dans le pays de destination alors que la traite des personnes implique l'exploitation continue des victimes pour générer un profit illicite pour les trafiquants. Pour le passage clandestin, on doit traverser la frontière alors que la traite des personnes peut avoir lieu sans forcément traverser la frontière.

Dr. Pitso a exhorté les médias de se renseigner sur les questions ayant trait à la traite des personnes afin de leur permettre de clairement présenter les questions au grand public.

La traite des personnes a affecté de nombreuses personnes dans la SADC, la plupart des victimes sont les femmes et les enfants, qui sont victimes d'agression sexuelles, du travail forcé, de l'esclavage et du prélèvement d'organes.

Le modus operandi utilisé par les criminels incluent de fausses annonces de travail dans les journaux dans les grandes villes et dans d'autres pays.

Dans certaines situations, les jeunes enfants sont enlevés et vendus pour travailler dans des usines ou des magasins ; les jeunes garçons sont contraints de travailler dans les marchés de travail tels que les industries agricoles et de textiles pour peu ou pas de rémunération; et les bébés et les jeunes enfants sont volés ou achetés pour adoption illégale.

“Donc, on ne soulignera jamais assez l'importance des professionnels de médias de comprendre la traite de personnes ainsi que de comprendre les différentes lois nationales ainsi que les ripostes nationales,” a dit Pitso.

Le Secrétaire adjoint du

Ministère de la Défense, de la Justice et de la Sécurité au Botswana chargé de la Sûreté et la Sécurité, Ikwatlheng Bagopi a dit que les efforts visant à lutter contre la Traite des Personnes demeureront inatteignables si les personnes ne connaissent pas les différentes formes de la Traite des Personnes et les différentes mesures à entreprendre pour l'éviter.

“On ne soulignera jamais assez le rôle des médias dans la communication de la Traite des Personnes. Les médias constituent une ressource clé dans la prévention et la lutte contre la traite des personnes, par conséquent, il est très important d'organiser et de renforcer les capacités des médias pour leur permettre de publier des articles portant sur la traite des personnes,” a-t-il dit.

M. Bagopi a lancé un appel aux pays de la SADC de mettre en œuvre tous les engagements nationaux, régionaux et internationaux afin de lutter contre la Traite des Personnes au sein de la Région.

Au total 13 des 15 Etats membres de la SADC ont une législation spécifique sur la traite des personnes. Ces derniers sont l'Angola, le Botswana, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, la Mozambique, l'Afrique du Sud, Seychelles, le Swaziland, la République-unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

Les deux pays restant – la République Démocratique du Congo et la Namibie – sont en train de promulguer des lois spécifiques, même si ces derniers ont des législations en place pour poursuivre les cas ayant trait à la traite des personnes.

Au niveau régional, la SADC a élaboré un plan d'action stratégique de 10 ans sur la lutte contre la Traite des Personnes, notamment des femmes et des enfants. Le plan stratégique régional va de 2009 jusqu'en 2019.

Le Chef de Délégation de l'Union Européenne au Botswana et à la SADC, l'Ambassadeur Alexander Baum a dit qu'il est important que la SADC coopère avec les autres blocs régionaux



pour lutter contre la Traite des Personnes puisque le crime est un problème mondial.

“La Traite des Personnes est un problème transfrontalier qui nécessite une réponse régionale et mondiale,” a-t-il dit, ajoutant que la coopération régionale est critique pour lutter contre la Traite des Personnes puisque tous les pays sont soit des sources, soit des routes de transit soit des destinations de victimes.

Il faut que la SADC collabore avec l'Union Européenne pour lutter contre l'esclavage moderne.

Le Responsable supérieur de Programme de la SADC chargé de la recherche, l'information et la documentation dans le cadre du programme qui traite des questions liées à la traite des personnes, Mukundi Mutasa a bien résumé les choses lorsqu'il a dit, “nous lançons un appel aux médias de mener une campagne de sensibilisation sur les questions ayant trait à la Traite des Personnes afin de nous permettre de prévenir que la traite des personnes devienne incontrôlable.”

L'atelier régional de la SADC sur la formation des formateurs destiné aux professionnels de Médias tenu du 15 au 17 juin a été organisé par la SADC pour renforcer les capacités des médias en matière de rapports par les médias. sardc.net □

Juin - Août 2016

Juin 15-17, Botswana	La formation Régionale des formateurs de la SADC des Practiciens des Média sur la Traite des Personnes L'atelier de TIP vise à conscientiser les médias sur la nature du crime de la traite des personnes, les différentes formes qu'il prend et des réponses internationales, régionales et nationales en cours.
20, Botswana	Atelier Ministériel de la SADC sur l'Énergie et l'Eau La réunion rassemble les ministres responsables des questions de l'énergie et de l'eau dans la région de la SADC avec le secteur privé, les institutions de recherche et d'autres acteurs non-états pour faciliter l'échange des idées et pour forger des solutions pratiques et durables aux défis de l'énergie et de l'eau dans la région.
20-23, Botswana	Les Ministres de la SADC Responsable du Genre/Affaires Féminines Les Ministres se réuniront pour discuter du programme régional du genre de la SADC et partager le progrès accompli par des Etats membres dans la mise en œuvre des engagements sur le genre, aussi bien que passer en revue des propositions pour la révision du Protocole sur le Genre et le Développement et son Cadre de Suivi et Evaluation et de rapport.
21, Botswana	Réunion des Ministres de la SADC chargés de l'Eau Les Ministres de la SADC chargés de l'Eau se réunissent annuellement pour examiner le progrès dans la mise en œuvre du programme de l'Eau de la SADC, qui est un cadre d'action pour réaliser l'utilisation durable des ressources en eau par le développement de l'infrastructure de l'eau sur base d'une bonne gouvernance de l'eau et la gestion intégrée de ressources en eau.
21, Botswana	Réunion des Ministres de l'Énergie de la SADC Les Ministres de l'Énergie de la SADC se réunissent annuellement pour discuter des efforts pour affronter la situation énergétique dans la région, y compris les sources d'énergie renouvelables. La SADC a eu des défis pour satisfaire des besoins en énergie pendant plus d'une décennie due à une capacité de production qui ne satisfait pas la croissance de la demande, forçant la plupart des pays à mettre en place la gestion de la demande telle que le délestage.
Juillet 10-18, Rwanda	Le 27ème Sommet de l'Union Africaine Les Chefs d'État et de Gouvernement africains se réuniront pour leur Sommet annuel et choisiront un nouveau président de la Commission de l'Union Africaine pour remplacer Dr. N. Dlamini-Zuma qui quitte ses fonctions. Le candidat de la SADC pour ce poste est le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale du Botswana, Pelonomi Venson-Moitoi.
14, Tanzanie	18ème Réunion Exécutive de RERA Les régulateurs d'énergie des Etats membres de la SADC se réuniront pour discuter de l'harmonisation des politiques de réglementation, législation, les normes et les meilleures pratiques. RERA est une association des régulateurs d'électricité et d'énergie qui fournit une plate-forme pour la coopération des régulateurs dans la région de la SADC.
Août 3, Afrique du Sud	Elections Municipales Des élections municipales auront lieu en Afrique du Sud pour élire des conseillers municipaux pour les cinq prochaines années. Le gouvernement local de l'Afrique du Sud se compose de huit municipalités métropolitaines, 44 municipalités de zone, et 207 municipalités locales.
11, Zambie	Elections Générales Les Zambiens iront aux urnes pour choisir un nouveau leadership pour les cinq prochaines années, y compris le président, les parlementaires et les conseillers Municipaux. Selon un amendement de la constitution adopté en janvier, le candidat gagnant pour le poste de président devrait garantir au moins 50 pour cent-plus-un de voix, contrairement à autrefois où le candidat avec le nombre le plus élevé de voix était élu, même s'ils ont eu moins de 50 pour cent des voix valides.
22-31, Swaziland	36ème Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernement de la SADC Les Leaders de la SADC se réuniront les 30-31 août pour leur sommet annuel pour discuter des questions visant à promouvoir l'intégration régionale et le développement. Le sommet est précédé par des réunions de hauts fonctionnaires du 22 au 24 août et le Conseil de Ministres les 26-27 août. Le Roi Mswati III du Swaziland reprendra le leadership de la SADC du Président Seretse Khama Ian Khama du Botswana.
21-27, Swaziland	La Semaine d'Industrialisation de la SADC C'est une exposition d'une semaine en marge du Sommet de la SADC au Swaziland. Le secrétariat de la SADC travaillera avec le secteur privé et les partenaires stratégiques pour présenter et vulgariser les chaînes de valeurs existantes et potentielles pour l'industrialisation..
23-26, RDC	47ème Réunion du Comité de Gestion SAPP La réunion se tient annuellement pour rassembler des chefs des entreprises d'électricité et des représentants gouvernementaux dans les 12 Etats membres de la Southern African Power Pool pour discuter des questions clés de gestion liées au réseau électrique régional et à l'alimentation d'énergie régionale.

L'AFRIQUE

AUSTRALE AUJOURD'HUI

SADC TODAY Vol. 18 No 4 JUIN 2016



SADC AUJOURD'HUI

est produit en tant que source de référence des activités et opportunités dans la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe, et en tant que guide à l'attention des responsables politiques à tous les niveaux du gouvernement national et régional.

Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe

SADC Secretariat, SADC House, Private Bag 0095,
Gaborone, Botswana
Téléphone +267 395 1863 Fax +267 397 2848/318 1070
Adel: registry@sadc.int Site web: www.sadc.int

SADC AUJOURD'HUI est publié six fois par an par le Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC) pour le Secrétariat de la SADC à Gaborone, Botswana, en tant que source de connaissance fiable sur le développement régional. Les articles peuvent être librement reproduits par les médias et autres, selon l'attribution.

RÉDACTEUR

Munetsi Madakufamba

COMITÉ DE RÉDACTION

Joseph Ngwawi, Kizito Sikuka, Eglina Tauya, Admire Ndhlovu,
Phyllis Johnson, Danai Majaha, Shirley Pisirai, Anisha Madanhi,
Ntombikamama Moyo, Nyarai Kampilipili, Allan Chiduzu

ONSEILLER À LA RÉDACTION

TRADUCTION

Moemedi Nthapelelang

L'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI est soutenue par l'Agence de Développement Autrichienne, en soutien au Groupe Thématique SADC Énergie des Partenaires Coopérants internationaux co-présidé par l'Autriche.

© SADC, SARDC, 2016

SADC AUJOURD'HUI accueille les contributions de particuliers et d'organisations au sein de la SADC, sous forme d'articles, photographies, fiches d'informations et commentaires et autres articles pertinents provenant de l'extérieur de la région. Les éditeurs se réservent le droit de sélectionner ou rejeter les informations et d'éditer en fonction de l'espace disponible. Le contenu ne reflète pas nécessairement les positions et opinions officielles de la SADC ou du SARDC.

SADC AUJOURD'HUI est publié en anglais, portugais et français, et est également disponible en version électronique à www.sardc.net. Connaissance pour le Développement, lié à www.sadc.int

CONCEPT & MISE EN PAGE

Tonely Ngwenya

PHOTOS AND ILLUSTRATIONS

P1 www.emaze.com, www.dailynews.gov.bw, www.westerncape.gov.za, SADC;
P4 www.dailymail.co.zm, Zambia Tourism, FAO, nbc.com, elections.org.za, P5 K Sikuka SARDC, www.patrimoniocultural.pt, UNESCO, T Ngwenya SARDC, Zimbabwe Tourism;
P6 wordpress.com, nampower.com.na, panoramio.com; P7 World Bank, The Herald;
P9 usa.gov, cfuzim.org, Financial Gazette; P10 News Blaze; P11 NewsDay, DTC Botswana; P12 P Johnson SARDC, au.int, www.dailynews.gov.bw; P13 allafrica.com, SARDC, SADC; P14 K Sikuka SARDC; P16 S Nzima The World

Abonnez-vous aujourd'hui

SADC AUJOURD'HUI est disponible moyennant un tarif d'abonnement annuel pour six numéros par an: le tarif est de US\$55 en dehors du continent africain, y compris les frais d'affranchissement; US\$40 pour le reste de l'Afrique; et US\$30 pour la région de la SADC. Votre abonnement vous permettra de recevoir le bulletin d'information par avion ou courrier électronique. Pour plus de détails, veuillez contacter le Rédacteur.

Les correspondances concernant cette édition doivent être adressées au:

Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC)

15 Downie Avenue, Belgravia, Box 5690, Harare, Zimbabwe
Tél: +263 4 791 141/791 143 Fax +2634 791 271

Adel: sadctoday@sardc.netwww.sardc.net

Connaissance pour le Développement

 [sardc.net](https://www.facebook.com/sardc.net)  [@sardc.net](https://twitter.com/sardc.net)

Austrian
Development Cooperation

Ce document a été produit dans le cadre d'un projet financé par l'Agence Australiennne pour le Développement. La responsabilité du contenu de cette publication incombe entièrement à l'auteur; les informations et les idées exprimées ne reflètent nullement l'avis officiel de l'Agence Australienne pour le Développement.

SARDC
Southern African Research
and Documentation Centre



40 ans



40 ANS

EN MEMOIRE DE SOWETO

IL Y A quarante ans le 16 juin 1976 un incident s'est produit en Afrique du Sud qui a changé le visage de la lutte pour la liberté politique et de l'émancipation du système raciste d'apartheid.

En ce jour fatidique une protestation des écoliers africains noirs dans la banlieue de Johannesburg (Soweto) contre le gouvernement d'apartheid et l'imposition de l'afrikaans comme langue d'instruction a pris fin quand la police a ouvert le feu à balles réelles sur eux. Les autorités de l'apartheid estiment le nombre des morts à 95 mais d'autres ont indiqué un nombre de personnes plus élevés, surtout les écoliers.

L'incident a fait la une des journaux internationaux et a galvanisé la détermination de la majorité de la population noire de lutter pour la liberté. Beaucoup de jeunes ont quitté le pays pour rejoindre le congrès national africain (ANC) en l'exil, pour continuer leurs études ou pour l'entraînement militaire.

L'image de Mbuyisa Makhubo portant le corps de son ami de 13 ans, Hector Petersen, est devenue une image iconique symbolisant la lutte de la jeunesse de l'Afrique du Sud - et le commencement de la fin de l'apartheid.

La photo, prise par Sam Nzima du journal The World, est apparue dans des journaux et sur des chaînes de télévision partout dans le monde, suscitant l'outrage et une nouvelle conscience dans qui a enduré l'opposition à l'intérieur et en dehors de l'Afrique du Sud à la brutalité des autorités de l'apartheid.

En ce jour, plus de 20.000 écoliers de Soweto ont organisé une marche pacifique contre l'imposition de l'afrikaans comme langue d'instruction pour les écoliers noirs et contre la discrimination qu'ils ont subis sous le programme d'études inférieur "d'éducation bantoue".

Le système d'éducation bantou, qui avait été imposé pour les noirs sud-africains depuis 1953, était caractérisé par les écoles et les universités séparées, les équipements pauvres, les salles de classe surpeuplées et les professeurs insuffisamment qualifiés.

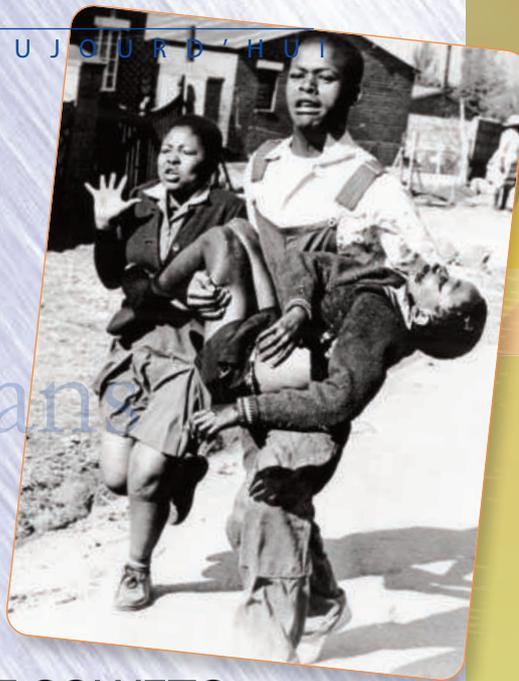
Le courage des étudiants de Soweto en juin 1976 est aujourd'hui commémoré par une journée fériée nationale en Afrique du Sud, la journée de la jeunesse, qui honore tous les jeunes qui ont perdu leurs vies dans la lutte contre l'apartheid et l'éducation bantoue.

Quarante ans après, l'Afrique du Sud reconnaît le courage de la jeunesse qui a aidé à mettre fin à l'apartheid.

Le soulèvement des étudiants du 16 juin symbolise le rôle joué par les jeunes dans la lutte pour débarrasser l'Afrique du sud de la domination coloniale. La jeunesse était en première ligne dans la lutte pour l'indépendance dans tous les pays en Afrique australe, avant et après Soweto.

Pour marquer les célébrations de cette année, divers événements ont été tenus à travers l'Afrique du Sud avec les célébrations principales prévues pour le stade d'Orlando à Soweto où le soulèvement s'est produit ce jour fatidique en 1976. Parmi d'autres activités principales à tenir en juin il y a l'éducation des jeunes au sujet de leur histoire et héritage.

Le thème pour des célébrations de la journée de la jeunesse de cette année est "Jeunes, faire avancer l'Afrique du Sud". □



Seychelles @40

JUIN EST un mois spécial dans l'histoire des Seychelles, un archipel de 115 îles dans l'Océan Indien. C'est le mois où le pays a accédé à l'indépendance de la domination coloniale le 29 juin 1976.

Le mois témoigne également l'adoption historique de la constitution actuelle le 18 juin 1993, qui a vu l'introduction du système de gouvernement multipartiste. Pour célébrer ces accomplissements, les Seychelles en 1993 a combiné les deux événements et les a commémorés le 18 juin en tant que Fête Nationale. Cependant, à partir de l'année dernière en 2015, la Fête Nationale a été déplacé à sa date originale du 29 juin.

Le 18 juin est maintenant marqué comme la Journée de la Constitution pour célébrer l'adoption de la constitution actuelle en 1993. En ce jour, des milliers de personnes assistent aux événements de célébration qui incluent des défilés, une exposition de fleur, la musique, et un discours présidentiel.



JOURS FÉRIÉS AU SEIN DE LA SADC

Juin – Août 2016

5 Juin	Journée de la Libération	Seychelles
14 Juin	Journée de la Liberté	Malawi
16 Juin	Journée de la Jeunesse	Afrique du Sud
18 Juin	Journée de la Constitution	Seychelles
25 Juin	Journée de l'Indépendance	Mozambique
26 Juin	Journée de l'Indépendance	Madagascar
29 Juin	Journée de l'Indépendance	Seychelles
30 Juin	Journée de l'Indépendance	RDC
1 Juillet	Journée Sir Seretse Khama	Botswana
4 Juillet	Journée des Héros	Zambie
5 Juillet	Journée de l'Unité	Zambie
6 Juillet	Journée de l'Indépendance	Malawi
	Journée Eid al-Fitr*	Malawi, Maurice, Tanzanie
7 Juillet	Journée Saba Saba Industrie	Tanzanie
17 Juillet	Anniversaire du Roi	Lesotho
18 Juillet	Journée du Président	Botswana
19 Juillet	Jour férié	Botswana
22 Juillet	Birthday of Late King Sobhuza	Swaziland
1 Août	Journée des Parents	RDC
	Journée des Agriculteurs	Zambie
3 Août	Jour férié	Afrique du Sud
8 Août	Journée des Paysans Nane Nane	Tanzanie
	Journée des Héros	Zimbabwe
9 Août	Journée Nationale de la Femme	Afrique du Sud
	Journée des Forces Armées	Zimbabwe
15 Août	Fête de l'Assomption	Madagascar, Maurice, Seychelles
17 Août	Journée de la SADC**	Tous
26 Août	Journée des Héros	Namibie
29 Août	Danse des Roseaux d'Umhlanga	Swaziland

*La date exacte dépend de l'apparition de la nouvelle lune

**La journée de la SADC Day n'est pas un jour férié mais plutôt une commémoration de la signature du Traité de la SADC le 17 Aout 1992